



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 94/17

Objet

Abondement du fonds de prêt
d'honneur d'Initiative Dole
Territoires

Secrétaire de séance

Philippe TOURNIER

Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-
REPUBLIQUE

Conseil Communautaire
05 octobre 2017
Authume - 20h00

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 62
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 28 septembre 2017
Date de publication : 13 octobre 2017

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, G. Soldavini, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, JP Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, JP. Fichère, J. Gruet, S. Hédin, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin suppléé par O. Gruet, C. Mathez, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration : JC Robert à M. Henry, D. Michaud à JP. Fichère, M. Berthaud à S. Champanhet, F. Barthoulot à JC Wambst, P. Bouvret à S. Hédin, D. Germond à JP. Cuinet, I. Girod à I. Delaine, P. Jaboviste à JM Sermier, N. Jeannet à I. Mangin, S. Marchand à A. Douzenel, E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à C. Nonnotte-Bouton, H. Prat à L. Bernier, G. Coutrot à C. François.

Délégués absents non suppléés et non représentés : A. Hamdaoui, M. Berthaud, S. Champanhet, JB Gagnoux, S. Kayi, D. Chevalier, E. Saget, V. Chevriaud, R. Curly.

L'association Initiative Dole Territoires est un partenaire économique majeur de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Elle intervient dans les champs de la création, du développement et de la reprise d'entreprises, et a la possibilité d'actionner les outils financiers d'aide à la création et au développement d'activités. Localisée au Centre d'Activités Nouvelles, elle constitue aux côtés du service développement économique de l'Agglomération le guichet mutualisé d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets.

Initiative Dole Territoires fait partie depuis 1996 du réseau national Initiative France (1^{ère} plateforme labellisée dans le département du Jura). L'association a accueilli, en 2016, 173 porteurs de projets, accompagné et financé 51 dossiers de demandes d'aides (tous dispositifs confondus), correspondant à la création ou au maintien de 135 emplois. Le taux moyen de pérennité à 3 ans des entreprises accompagnées par l'association s'élève à 88,4 %.

Afin d'optimiser l'accompagnement financier des porteurs de projets et la lisibilité de son offre de services, Initiative Dole Territoires a constitué en 2015 un fonds local de prêt d'honneur création-reprise, qui prend place aux côtés des autres outils financiers proposés par l'association : prêt d'honneur croissance, prêt NACRE, ARDEA création-reprise et croissance.

Le prêt d'honneur création/reprise d'Initiative Dole Territoires a pour objectif de produire un effet levier sur les autres financements en permettant aux porteurs de projet, créateurs et repreneurs de renforcer leurs fonds propres. Il s'agit d'un prêt personnel à 0 %, qui s'adresse à tout porteur de création/reprise d'entreprise, et tout créateur ou repreneur formulant une demande dans les 36 premiers mois d'activité de l'entreprise, et dont l'activité est implantée dans le Pays Dolois. Son

montant est compris entre 1 500 et 45 000 € en fonction du besoin réel de chaque projet, sans condition d'apport personnel. L'apport personnel fait l'objet d'une analyse au cas par cas des capacités du porteur de projet de l'équilibre du plan de financement.

Chaque demande de prêt fait l'objet d'une présentation du projet par son porteur devant un comité d'engagement composé d'experts (banques, expertise comptable) et d'entreprises.

Dans la continuité des apports réalisés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en 2015 et en 2016, il est ici proposé de reconduire le versement d'une aide à l'investissement de 50 000 € au titre de l'exercice 2017.

Ce nouvel apport entre dans la composition du fonds de prêts aux côtés de celui réalisé sur fonds propres de l'association (138 000 €), des abondements de la Caisse des Dépôts (190 000 €) et de la convention de revitalisation du site Idéal Standard (5 000 €). Des fonds privés sont également sollicités.

Il est précisé que l'abondement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est proposé avec un droit de reprise.

Les dispositions relatives à la mise en œuvre de cet apport sont exposées dans la convention figurant en annexe de la présente notice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe d'abondement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au fonds de prêt d'honneur création-reprise d'Initiative Dole Territoires pour un montant de 50 000 € (cinquante mille euros) au titre de l'exercice 2017,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette décision, et en particulier la convention d'apport avec droit de reprise afférente.

Fait à Authume,
Le 05 octobre 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Economique
- Trésorerie Principale
- Initiative Dole Territoires
- Caisse des Dépôts

